

Commission canadienne du lait

Rapport annuel sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences pour l'exercice financier 2021-2022

Comme l'exige la *Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements* du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission canadienne du lait (CCL) pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2022. Il donne également une explication des écarts par rapport à l'exercice précédent dans chacune de ces catégories.

Ces données sont mises à jour chaque année et ne comportent aucun renseignement non divulgué en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par la CCL sont en grande partie liées à des activités à l'appui du mandat de l'organisation et des priorités gouvernementales. Pour la CCL, cela comprend la coordination des politiques laitières fédérales et provinciales et la création d'un mécanisme de contrôle de la production laitière de manière à stabiliser les revenus des producteurs et à éviter les surplus de lait. Afin de remplir son mandat, la CCL collabore avec les gouvernements provinciaux et les intervenants de l'industrie tels que les producteurs laitiers, les transformateurs, les transformateurs secondaires et les consommateurs. Au nom de l'industrie laitière, elle administre les ententes de mise en commun des revenus et des marchés et élabore, met en œuvre et administre des programmes importants comme le Programme de permis des classes spéciales de lait, le Programme d'innovation laitière, le Programme de marketing du lait et le Programme Lait pour la croissance.

On peut consulter la description détaillée du mandat et des résultats stratégiques de la CCL dans le rapport annuel.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission canadienne du lait			
Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2022 (000 \$)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2021 (000 \$)	Écart (000 \$)
Voyages – Activités opérationnelles	141 \$	20 \$	121 \$
Voyages – Principaux intervenants	21 \$	- \$	21 \$
Voyages – Gouvernance interne	9 \$	- \$	9 \$
Voyages – Formation	- \$	- \$	- \$
Voyages – Autres	- \$	- \$	- \$
A. Total des dépenses de voyages	171 \$	20 \$	151 \$
B. Accueil	11 \$	- \$	11 \$
C. Frais de conférence	3 \$	1 \$	2 \$
Total (A+B+C)	185 \$	21 \$	164 \$
Voyages internationaux du personnel du ministre*	- \$	- \$	- \$

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

La CCL gère les dépenses en matière de voyages, d'accueil et de conférence avec prudence et probité et surveille ses activités de déplacement afin de respecter son mandat et ses objectifs stratégiques.

Les dépenses engagées en matière de voyages, d'accueil et de conférence pour l'exercice terminé le 31 juillet 2022 sont inférieures à celles de l'exercice précédent. La variation de 164 000 \$ s'expliquent comme suit :

Voyage :

Comparativement à l'exercice financier 2020-2021, les dépenses de voyages de la CCL ont augmenté de 151 000 \$. Cela s'explique principalement par une diminution des frais de déplacement liés aux activités opérationnelles à cause de la pandémie COVID-19 l'année dernière. Au cours de l'année courante les dépenses de voyage ont commencé à retourner à la normale, notamment avec la reprise des voyages pour la vérification dans la deuxième moitié de l'année.

Accueil :

Les dépenses d'accueil de la CCL ont augmenté de 11 000 \$ comparativement à l'exercice financier 2020-2021. Aucune réunion de l'industrie laitière a été tenue en personne en 2020-2021 à cause de la pandémie COVID-19. Les réunions en présentiel ont repris vers la fin de l'année 2021-2022.

Frais de conférence :

Comparativement à l'exercice financier 2020-2021, les frais de conférence de la CCL ont augmenté de 2 000 \$ puisque les employés de la CCL ont assisté à moins de conférences l'année dernière à cause de la pandémie COVID-19.

* La CCL relève du Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les dépenses de voyages de ce dernier sont incorporées au Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.